

A.T.M INVEST
Société par actions simplifiée
Capital : 2.100.001 euros
50 avenue Jean Moulin
21160 MARSANNAY LA COTE – BP59
RCS DIJON : 985 298 470
(ci-après la « **Société** »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 25 NOVEMBRE 2025**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ,
LE VINGT-CINQ NOVEMBRE**

Les soussignés :

- **La SARL LA FINANCIERE MBA MENUISERIE BOIS AGENCEMENT**, 50 avenue Jean Moulin - 21160 MARSANNAY-LA-COTE
- **La SAS B.C.R INVEST**, 50 avenue Jean Moulin - 21160 MARSANNAY-LA-COTE

Seuls associés de la Société,

Ont pris les décisions suivantes à l'unanimité, conformément à l'article 20 des statuts :

1. Adoption des nouveaux statuts de la Société ;
2. Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Adoption des nouveaux statuts de la Société

Les associés, à l'unanimité,

Décident d'adopter les nouveaux statuts de la Société annexés au présent dans leur nouvelle rédaction.

La dénomination sociale, l'objet de la Société, le capital social de la Société, sa durée et son exercice social restent inchangés.

DEUXIEME DECISION

Pouvoir en vue des formalités

Les associés, à l'unanimité,

Confèrent tous pouvoirs au porteur de l'original d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

BJ



De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.



**SARL LA FINANCIERE MB MENUISERIE
BOIS AGENCEMENT**

Baptiste Jublot

La SAS B.C.R INVEST